

PROPOSITION DE MOTION DU GROUPE « VILLABE 2001 »

Objet : *solidarité avec les actions entreprises par le gouvernement pour régler la crise dans les banlieues.*

Le Conseil Municipal,

Considérant que l'Etat Français a du faire face à une crise grave dans nos banlieues. Que notre pays a été confronté à de violentes émeutes urbaines. Que des bandes de criminels ont tiré sur la police avec des armes de gros calibre. Qu'il y a quelques jours, un père de famille de 56 ans est mort sous les coups de poings et de pieds de ses agresseurs et très récemment, une femme handicapée a été aspergée d'essence avant d'être enflammée dans le bus où elle se trouvait.

Considérant que nous ne voulons plus tolérer l'existence de zones de non droit sur le sol de la République. Parce que nous ne voulons plus de territoires interdits où prospèrent le crime organisé et les trafics mafieux. C'est l'objet de la création de ces Groupements d'intervention régionaux (*GIR*).

Considérant que les Français, où qu'ils vivent, ont le droit de vivre en sécurité.

Considérant que le combat pour le retour de la loi républicaine, pour le droit à la sécurité des populations qui n'ont souvent d'autre choix que d'habiter dans ces quartiers en déshérence. Que la répression n'est pas un mot tabou quand elle est nécessaire et proportionnée. Ferme et juste. Fermeté avec ceux qui pratiquent la violence et vivent du crime; justice pour ceux qui respectent les règles de la République et qui veulent s'en sortir.

Considérant que la République ne sera forte et juste que si elle affirme ses valeurs et les fait respecter. Qu'il existe des règles de vie en société qui sont les mêmes pour tous et que la Loi doit être appliquée fermement à l'égard de ceux qui les enfreignent.

Considérant que la commune de Villabé souhaite manifester son soutien et sa solidarité avec le gouvernement concernant les actions entreprises pour faire cesser la crise.

Après en avoir délibéré :

Article unique

Demande au gouvernement de rester ferme et déterminé afin de rétablir, de maintenir l'ordre.

Demande au gouvernement de poursuivre par ailleurs une politique d'aide et de proximité à approfondir ensemble, par le renforcement des volets du plan de cohésion sociale de la Loi BORLOO dans ces quartiers.

A villabé, le 18 novembre 2005

Pour extrait conforme
Le Maire